

### Conseil d'établissement 2022-2023 Le mardi 14 mars 2023

À 18 h 15

#### Procès verbal

- 1. Prise des présences et vérification du quorum
- 2. Questions du public
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 janvier 2023
- 5. Modalité de mise en œuvre du régime pédagogique
- 5.1. Information Classement des élèves
- Calendrier Scolaire (2024) Information et approbation de l'horaire et journée de fermeture du service de garde
- 7. Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement
- 8. Activité Parascolaire Consultation
- 9. Actualisation du Code de vie Consultation
- 10. Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option 2023/2024
- 11. Rapports et informations
- 11.1. Direction
- 11.2. Enseignants
- 11.3. Service de garde
- 11.4. Comité de parents du CSSMB
- 11.5. Fondation Saint-Clément
- 11.6. OPP
- 12. Suivi au procès-verbal
- 13. Correspondance reçue
- 14. Questions diverses
- 15. Levée de la séance

Heure de levée prévue : 20h30

Prochaine rencontre : Le mercredi 26 Avril 2023 à 18h15.

Conseil d'établissement 2022-2023



#### **Le mardi 14 mars 2023** À 18 h 15

# 1. Prise des présences et vérification du quorum

Liste des membres présents et leur fonction

Rôle	Nom	Présent(e)	Absent (e)	Excusé (e)
Membres parents	Etienne Chabot	X		
	Geneviève Bastien	Х		
	Claudie Vigneault	Х		
	Mathieu Rinaldi	Х		
	Violaine Marcoux	Х		
Directrice	Marie-Eve Lamothe	X		
Directrice adjointe	Mélanie Béland	Х		
Membres enseignants	Emanuelle Afonso-Huot	Х		
	Marie-Eve Prud'homme	Х		
	Véronique Matteau	Х		
	Julia Shantz	Х		
	Geneviève Gauthier		х	
Membres communauté	Claire Vallès		х	
Membre du public	Patrick Gilmour	Х		

- M. Etienne Chabot souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 18h15 après vérification du quorum. Le président remercie le CÉ d'avoir accepté de changer la date de rencontre du 8 mars au 14 mars, car le retour de la relâche est une période occupée pour les membres.



- Les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.
- Aucun enregistrement de la séance n'a été effectué.

### 2. Questions du public

Un parent demande quelle est la directive quant à l'annonce de la grossesse d'une enseignante à la classe. Les enfants ont appris la grossesse de leur enseignante et ont rapporté la nouvelle aux parents avant que la direction ait émis un avis. La direction répond que dans ce cas précis, la façon de faire n'a pas été respectée et a été précipitée par la relâche scolaire. Habituellement, une grossesse (et donc la date de départ d'une enseignante) est conjointement annoncée par l'enseignante et par la direction, afin que enfants et parents soient au courant simultanément.

# 3. Adoption de l'ordre du jour

- L'ordre du jour a été envoyé à l'avance par courriel aux membres.

L'adoption de l'ordre du jour :

Proposée par : Mme Veronique Matteau Secondée par : Mme Violaine Marcoux

Ordre du jour adopté à l'unanimité

# 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 25 janvier 2023.

- Le procès-verbal sera présenté pour adoption à la prochaine séance, le 26 avril.

# 5. Modalité de mise en œuvre du régime pédagogique

#### 5.1. Information - Classement des élèves:

Le comité des enseignants n'a pas eu le temps d'émettre ses commentaires sur la classification, et donc ces informations seront discutées à leur prochaine rencontre. La base des critères est:

- Ratio d'élèves féminins/masculins
- Nombre d'élèves ayant des plans d'intervention, défis, etc. repartis équitablement.
- Redoublement: pas de décision à ce point, encore trop tôt.



Organisation des groupes pour l'an prochain:

Les enseignants se rassemblent et forment des groupes d'élèves afin de créer de nouveaux groupes bien équilibrés.

Un membre-parent mentionne que l'information sur la classification des groupes disponible sur le site internet de l'école a beaucoup aidé à diminuer les questions des parents.

Les enfants peuvent suggérer avec quels amis ils aimeraient se faire regrouper l'année suivante. Les enseignants jugent si les jumelages font du sens ou non. Un membre parent mentionne qu'il aimerait être inclus dans ce processus afin de donner une vision plus large et plus réfléchie à son enfant: ex: faire penser aux amis à l'extérieur de sa classe, etc.

# 6. Consultation du calendrier Scolaire (2023-2024) – Information et approbation de l'horaire et journée de fermeture du service de garde

La direction présente le calendrier scolaire 2023-2024.

La direction propose la fermeture de l'école le 20 octobre 2023, afin qu'éducateurs et enseignants travaillent ensemble. Ce sera une forme de test pour voir si cette alternative est viable pour le futur: si les bénéfices surpassent les inconvénients.

Un membre-parent demande qu'elle proportion des enfants sont au SDG durant les journées pédagogiques. La direction estime que 50% des élèves de l'école fréquentent le SDG.

Un membre-parent mentionne que la fermeture de l'école pourrait être problématique pour certaines familles. La direction mentionne que l'information sera disponible longtemps d'avance, permettant aux familles de trouver une solution de rechange.

Un membre-parent demande si *Dose de Bonheur*, fournisseur d'activités parascolaires, pourrait organiser une journée "parascolaire" pour accueillir les enfants (sans que le SDG soit impliqué). La direction félicite la proposition et va investiguer.

Un membre-parent présente les recommandations des parents pour le calendrier scolaire:

- Coordination avec ESCE lorsque possible puisque la bibliothèque municipale organise des activités durant certaines journées pédagogiques.
- Coordination avec l'Académie pour permettre aux parents d'avoir leurs enfants ensemble lors de journées pédagogiques.



-La direction mentionne que certaines journées sont des journées imposées par le CSSMB: 22 sept., 20 oct., 1er dec., 2 fév.: Académie et ESCO auront les mêmes dates de pédagogiques. -La relâche scolaire est aussi prévue pour être la même semaine.

- -La date qui n'a pas été validée est la date de l'assemblée générale.
  - Le lendemain de L'Halloween car les enfants sont fatigués.
  - Tenter de maximiser les congés du vendredi.
  - Répartir les congés avant et après la neige pour prévoir des annulations de tempêtes.
  - Assemblée des parents le plus tôt possible dans l'année scolaire, pour permettre aux parents de rencontrer les enseignants.
  - L'assemblée générale avec au moins des rencontres de parents de 2 niveaux pour maximiser les présences.

-Les membres du CÉ mentionnent qu'il est encore mieux si tous les niveaux sont en même temps ainsi, il y a une plus grande présence lors du L'AG.

- Tenter de ne pas avoir de pédagogiques la dernière semaine de l'école.
- -La direction mentionne que cette journée est nécessaire afin que les enseignants puissent compléter les corrections et entrer les notes dans le système, que la direction valide le tout, puis acheminé au CSSMB.
- -À cet effet, la direction va investiguer si la date de la pédagogique peut être déplacée du 18 juin au 11 juin.
  - Tenter d'avoir des journées pédagogiques proche des périodes de vacances (comme Pâques, etc.)
- -La direction mentionne qu'il s'agit d'un calendrier de travail, permettant ainsi aux membres du personnel de maximiser ces journées pour réaliser le travail attendu, que ce soit pour la préparation des bulletins, pour les rencontres de parents à la fin des étapes ou pour les rencontres d'équipe. Certaines journées pédagogiques sont également sciemment prévues d'autres jours de la semaine que les lundis et vendredis afin que les élèves ayant des cours avec des enseignants spécialistes ne soient pas pénalisés par rapport aux autres.
- -La direction mentionne que la rentrée du 28-29 août sera progressive comme chaque année.
- -Un membre-parent demande combien d'enfants vont au SDG lors des rentrées progressives et quels sont les bénéfices.
- -La direction estime à 75/600 élèves (à être confirmé par le SDG). L'objectif est que l'enfant apprivoise l'école de la maternelle à la 4e. Même si l'enfant passe la journée à l'école, la rentrée progressive permet une rentrée plus douce, moins fatiguant pour les enfants. Ça leur permet de jouer avec leurs amis.



# 7. Consultation des élèves sur un sujet relatif au fonctionnement de l'établissement

Des représentants d'élèves de 3e et 4e année seront rencontrés afin de discuter de 4 thèmes:

- 1- Motivation scolaire et facteurs de motivation
- 2- Suggestions de dépenses à faire
- 3- L'importance de l'exercice physique
- 4- La place du français à l'école

Les membres-parents du CÉ rédigeront un document récapitulatif.

#### 8. Activité Parascolaire – Consultation

Afin d'encourager l'utilisation de la langue française à l'école, la direction a demandé a *Dose de Bonheur* que les activités parascolaires soient offertes en français seulement.

Ainsi, le titre de l'activité, la langue d'usage des animateurs sera exclusivement le français.

Un cours d'anglais débutant sera disponible.

Dose de bonheur est en accord avec ces recommendations.

Un membre-parent mentionne qu'un cours intermédiaire en anglais devrait être ajouté afin de permettre une progression aux enfants.

La direction mentionne aussi que *Dose de Bonheur* travaille à offrir des activités parascolaires aux enfants de familles qui ont des défis monétaires. À travers la Fondation (bourses), via les prestataires d'activités parascolaires (participation gratuite par session?), don de X\$ par choix par les parents lors de l'inscription, etc...

Un membre-parent mentionne que la communication aux parents sera importante. Que cette aide financière est pour aider les enfants et non pas pour les familles qui trouvent les cours trop chers.

#### 9. Actualisation du Code de vie - Consultation

La direction, accompagné d'un comité formé de membres du personnel, travaille sur le nouveau projet éducatif de l'ESCO pour 2023/2024.



Des règles du code de vie qui relèvent surtout des parents seront retirés du code de vie ex: ponctualité, code vestimentaire, afin de miser sur des règles que les élèves pourront respecter à l'école.

Un membre-enseignant mentionne qu'il faut davantage miser sur les valeurs: entraide, prendre soin des autres, classe la plus propre, motivation, quels critères permettent de se démarquer? Ces points rendraient le tableau d'honneur plus pertinent.

La version finale du code de vie sera présentée sous peu au CÉ.

La politique alimentaire est reconduite telle quelle.

# 10. Approbation du temps alloué pour les matières obligatoires et à option 2024

Document présenté par la direction. L'approbation de la Résolution No: 140323-01:

> Proposée par : Mme Genevieve Bastien Secondée par : M. Mathieu Rinaldi

Approuvé à l'unanimité

# 11. Rapports et informations 11.1.Direction

#### a) Photo Scolaire:

- Les services du photographe *PhotoCampus* sont retenus pour 2023-2024.
- La photo scolaire s'étalera sur 5 jours: semaine du 25 sept ou 2 oct.
- Le photographe offre 5 poses par enfants, en classe, flou derrière, sans autres enfants.
- Un membre-enseignant propose qu'une des 5 poses soit plus "traditionnelle" afin de satisfaire tous les goûts.
- PhotoCampus offre la Mosaïque ou la photo de groupe, l'impression des photos et/ou les fichiers électroniques.
- Un membre-parent fait remarquer que le format Format 4X6 n'est pas offert et demande à ce que le format 3.5 x 5 soit changé pour le format 4x6 qui est plus standard.

#### B) Gym:

Ré-ouverture du Gym dès la semaine prochaine. Les modifications ont été apportées pour sécuriser le plafond et le gym est prêt a être utilisé pour les cours et les activités parascolaires.



#### C) Salle de bain:

Presque terminée: il manque la porte et certains éléments d'aération.

#### D) Salon des enseignants:

Des problèmes de disponibilité du revêtement de sol retardent les rénovations.

#### E) Classe extérieure:

Le fournisseur a été choisi et offre un tableau extérieur, à la demande des enseignants. La localisation de la classe extérieure serait près de l'oeuvre d'art, face à la bibliothèque. Des recherches pour trouver une solutions afin que le préscolaire puisse aussi bénéficier de la classe extérieure se poursuivent: bancs "tronc d'arbres" ou "livres superposés".

#### F) Drainage de la cour:

La direction n'a pas de réponses concernant les points de suivis, suite à la discussion avec le CSSMB.

Un membre-parent se propose de relancer la CSSMB avec les suivis.

# 11.2.Enseignants

#### Maternelle:

- -Une activité appréciée par les élèves a eu lieu: Charlie et la préhistoire.
- -Les enfants ont souligné les "100 jours" de classe avec des jeux en classe.

#### 1 ère année:

- -Projet de livre a débuté.
- -Dictée PGL: Beaucoup d'élèves ont présenté une dictée sans faute.
- -Les enseignants vont partager une photo des achats suite à la levée de fonds.

#### 2e année:

- -Une nouvelle collègue a débuté pour le remplacement d'un congé de maternité.
- -Le tutorat en lecture avec les élèves de 4e année continue. Franc succès. Deux classes de 2e année participent à titre de test. Les résultats seront partagés avec les autres classes de 2e.
- -Tutorat en orthographe débutera sous peu.

#### Musique:

Jours de la culture: activités planifiées: les auditions pour solistes ont débuté pour le grand spectacle à l'école.

Et que ca sonne: nouvelle cloche: des élèves de tous les niveaux sont sollicités pour travailler sur le nouveau son de la cloche. Un technicien en son viendra enregistrer la cloche sous peu.

# 11.3. Service de garde



- 1. Période de <u>réinscription</u> pour le primaire et <u>d'inscription</u> pour le préscolaire pour l'année 23-24.
- 2. <u>316 parents</u> ont procédé à la réinscription au SDG via Mozaïk mais les autres qui n'ont pas procédé via Mozaïk recevront cette semaine dans le sac d'école de leur enfant, un formulaire à compléter et à nous retourner pour finaliser les dossiers avant la rentrée.
- 3. Les parents du préscolaire qui n'ont pas encore accès à MOZAÏK recevront par la poste dès cette semaine, le formulaire à compléter. Les formulaires ont été envoyés hier.
- 4. Journée pédagogique ce vendredi à la cabane à sucre : 169 élèves inscrits à la sortie et 58 à l'école. Grosse journée en vue.
- 5. Nous avons reçu une formation mercredi dernier sur : comment avoir une bonne communication. Cet atelier a été animé par Marie-France Rochefort, maman de notre école et surveillante d'élèves également.
- 6. Prochaine formation à venir pour notre équipe : le 12 avril prochain : Soutenir le développement des apprentissages sociaux et émotionnels des élèves au SDG ; 2<sup>e</sup> partie.
- 7. On continue nos projets et nos activités quotidiennes et les équipes de 2<sup>e</sup> année et 3<sup>e</sup> année préparent un spectacle de danse pour la fin de l'année. D'autres informations suivront.

Un membre-parent transmet la question suivante: des surveillantes ont réprimandé des enfants puisqu'ils parlaient en anglais alors qu'elles discutent entres-elles dans d'autres langues que le français. La direction est au courant de cet incident et le mot d'ordre est que tous (élèves comme surveillants) doivent parler en français.

# 11.4.Comité de parents du CSSMB

Le délégue énumère les sujets intéressants discutés lors du dernier comité de parents:

- -Discussion sur combien d'enseignant(e)s non légalement qualifié(e)s sont à l'emploi du CSSMB.
- -Question quant à l'ouverture de classes de Maternelle 4 ans- Aucune classe à l'ESCO.
- -Mozaik plateforme moins performante mais plus sécuritaire
- -Plomb dans l'eau : l'ESCO dans les résultats plus répréhensibles: les membres-parents soulignent l'importance de la signalisation: où se procurer de l'eau potable. Il faut un signalisation claire pour tous les enfants.
- 4 Conférences offertes: documentation envoyée par la direction aux parents.

#### 11.5. Fondation Saint-Clément

Aucune nouvelle information.

Un membre-parent demande un nouveau fichier avec les activités financières à jour.



11.6.OPP

Mois de la nutrition: 3 activités durant le mois: yogourt santé, confection d'une galette à l'avoine, bol POKÉ. Franc succès auprès des élèves.

Le mois se termine par une activité "cabane à sucre" organisée par la direction.

Merci à tous les commanditaires et bravo à l'équipe de bénévoles chapeautée par Mme Virginie Longpré et Mme Diane Stall.

# 12. Suivi au procès-verbal

- Les enfants de tous les cycles peuvent désormais jouer dans la cour à leur arrivée le matin.
- Un membre-parent demande si les enfants peuvent entrer à l'entrée de leur choix le matin ex: si une porte est plus proche de la maison vs la porte identifiée pour chaque groupe. La direction mentionne que d'identifier une porte pour chaque niveau permet répartir le trafic auprès des différents portes. Ainsi, il faut respecter la porte selon le niveau.

# 13. Correspondance reçue

Aucune correspondance reçue.

#### 14. Questions diverses

Aucune question diverse.

#### 15 Levée de la séance

Heure de levée : 20h39

La levée de la séance

Proposée par : Mme Emmanuelle Afonso-Huot

Secondée par : Mme Genevieve Bastien